

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 21 août 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 21 août 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 4 p. (126r, 127r, 128v, 130r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 21 août 1865, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (8)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45347>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 août 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Castaing, Georges \(1813-1882\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Sur une autorisation de débit de boisson au Familistère. Godin demande au préfet de modifier l'autorisation du débit de boisson pour ne pas le restreindre aux seul-es habitant-es du Familistère. Il demande également au préfet d'autoriser le bal qui aura lieu à l'occasion de la fête de l'Enfance, surtout après l'annulation du bal du carnaval. Godin donne en exemple le fait qu'il a dû refuser à la population du Familistère de danser sous les verrières du Familistère à la suite de l'annulation pour raison météorologique du bal public des fêtes du 15 août. « En accordant à la population du Familistère, qui est aujourd'hui d'environ 700 personnes, plus de facilités pour user chez elle des avantages dont elle dispose, votre administration me viendrait en aide dans l'œuvre que je poursuis et qui est si bien conforme aux désirs d'amélioration que le gouvernement de l'Empereur s'efforce de faire entrer dans la pratique au profit du peuple, et si quelques cabaretiers venaient à se plaindre, la moralisation de mille ouvriers y aurait gagné. »

Notes Lettre adressée au Préfet du département de l'Aisne

Support La troisième page de la lettre est copiée deux fois, sur le folio 128v et sur le folio 129v.

Mots-clés

[Aliments](#), [Familistère](#), [Fête de l'Enfance du Familistère](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Bonaparte, Charles Louis Napoléon \(1808-1873\)](#)

Événements cités [Fête de l'Enfance du Familistère \(24 septembre 1865, Guise\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023